



Refus catégorique des propositions de la FNEI sur la création d'un tronc commun pour les formations de Masters infirmiers

Les syndicats des infirmiers spécialistes tiennent à exprimer leur vive opposition aux récentes revendications formulées par la Fédération Nationale des Étudiants en Sciences Infirmières (FNEI), visant à imposer un tronc commun de formation pour les Masters de spécialisation infirmière. Cette proposition reflète une volonté récurrente et préoccupante de niveler les exigences des enseignements vers le bas, au détriment de la qualité et de l'expertise des spécialisations infirmières.

Il est à rappeler que les formations de Masters infirmiers ne sont en aucun cas des parcours uniformisables. La valeur des spécialisations infirmières réside dans des compétences pointues et rigoureusement acquises, parfaitement adaptées aux exigences élevées de chaque domaine. Une homogénéisation à outrance aurait pour conséquence une dilution des savoir-faire cliniques, compromettant ainsi la qualité des soins et l'expertise des professionnels formés. Cette revendication de tronc commun reflète une vision simpliste de l'universitarisation relevant d'une approche naïve peu en phase avec les réalités complexes du terrain.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la légitimité de la FNEI à intervenir sur des formations qu'elle ne représente pas, et pour lesquelles elle semble manquer d'une réelle compréhension des enjeux. Il est essentiel de tirer les enseignements des conséquences des réformes récentes soutenues par cette fédération d'étudiants afin de veiller à ce que toute nouvelle initiative renforce réellement le niveau d'exigence et la qualité des formations infirmières, tout en préservant l'expertise et la professionnalisation déjà acquises.

Ainsi, nous invitons la FNEI à recentrer ses revendications uniquement sur le métier socle, domaine pour lequel elle peut éventuellement revendiquer une représentativité, et à s'abstenir de s'exprimer au nom d'étudiants et de professionnels qu'elle ne saurait légitimement représenter.

Nous, syndicats des spécialités infirmières, restons fermement attachés à la défense de formations exigeantes, distinctes et adaptées aux besoins des patients et des équipes de soins, et nous veillerons à ce qu'elles demeurent à la hauteur des attentes de nos professions.

Christophe PAYSANT
Président du SNIA

Olivier WACRENIER
Président SNIBO

Véronique GARLIS BOULAIRE
Présidente du SNPDE